

## Comparatifs des formats de synthèse en anglais

	<b>CCINP/ E3A</b>	<b>Centrale Supélec</b>	<b>X-ENS</b>
Durée	3h	4h	4h pour les 2 épreuves
Barème			60 % expression, 20 % compréhension, 20 % forme, contenu et méthode.
Dossier	Au moins 3 documents pouvant être de nature différentes (texte, photo, graphique, etc.)	Au moins 3 documents dont au moins 1 doc iconographique.	Au moins 3 documents dont au moins 1 doc iconographique.
Format	400 mots avec un titre, une introduction, un développement et une conclusion bilan.	500 mots avec un titre, une introduction et un développement.	Entre 600 et 675 mots avec un titre, une introduction, un développement et une conclusion.
Titre	Doit prendre en compte l'ensemble des documents, être informatif, concis et précis. La recherche d'originalité peut être dangereuse.	Titre précis et informatif. Il est inutile de chercher un titre accrocheur ou des jeux de mot.	Créativité bienvenue (titres originaux bonifiés), mais attention à bien rester fidèle aux idées du dossier.
Introduction	Brève présentation du corpus (minimum source et date). Introduire le thème, la problématique, les axes de réflexion. Pas d'ajout (même pour l'accroche)	Présentation qui donne d'emblée la nature des documents (éditorial, témoignage, dessin de presse...) et les positionne d'emblée les uns par rapport aux autres. Pas la peine de recopier les titres dans leur intégralité. Pas d'ajout, bien sûr. Annonce de plan non nécessaire.	Doit présenter les document sans être un simple catalogue. Annonce de la problématique et du plan.
Problématique		De préférence sous forme de question directe.	
Développement	2 à 4 parties. Pas de résumé chronologique des documents, mais une confrontation en fonction de la problématique.	1 idée directrice formulée synthétiquement en début de paragraphes, puis arguments / illustrations provenant des documents.	Opérer un va-et-vient constant entre les documents, auxquels il doit être fait référence avec précision à chaque fois que nécessaire.
Conclusion	Propose un bilan des différents axes. Ne doit comporter ni opinion ni ajout.	Non requise. Le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive.	Obligatoire.
Autres	- Pas de citations → reformulation. - Possibilité de se référer aux documents par « document 1 », « document 2 », etc.	- Pas de citations. - Faire référence aux documents par « document 1 », « document 2 » etc. est pénalisé par le jury	- Pas de citations.